PISIEU INFOS

Numéro juillet 2020

Journal Pisillard d'Informations

La Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Possibilité de rendez-vous en cas d'indisponibilité sur ces créneaux d'accueil

Permanence du Maire :
Vendredi
de 15h à 18h00

Tél.: 04 74 84 57 51
Fax: 04 74 84 51 97
courriel:

mairie.pisieu@entre-bievreetrhone.fr

Site web:
www.pisieu.fr

Congés d'Eté

La mairie sera fermée du 10 au 23 août inclus.

M. le Maire ne tiendra pas de permanence les vendredis 14 et 21 août.

Merci de votre compréhension

Le mot du maire

Chers amis,

Au nom de toute l'équipe qui a été élue le 15 mars dernier, je tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés et nous ont accordé leur confiance.
Je souhaite remercier les adjoints et conseillers municipaux sortants pour leur implication et services rendus au village depuis leur élection.

Le conseil municipal m'a élu maire le 25 mai, et c'est avec toute mon énergie, ma passion pour ce village que j'assumerai cette fonction. Mais aussi avec beaucoup d'humilité, car je sais aujourd'hui combien les responsabilités et les attentes sont importantes.
La gestion d'une commune n'est pas seulement l'affaire du maire et des adjoints mais celle de toute l'équipe municipale sans oublier les agents communaux qui ont une place primordiale dans nos communes rurales.
Les compétences de chacun seront mises au service de la vie collective du village.
Vous retrouvez en pages intérieures, le tableau des commissions qui vous permettra de connaître les fonctions et responsabilités des élus.
Les engagements annoncés seront notre ligne de conduite durant ce mandat.
N'hésitez pas à nous contacter pour nous donner vos idées, nous faire part de vos remarques, nous sommes à votre écoute.
Je souhaite que ce mandat, comme le précédent, se passe sous le signe de la fraternité et que chacun trouve sa place à Pisieu.

Je voudrais aussi associer à cette organisation de vie communale, nos associations qui jouent un rôle important dans l'animation de notre village, mais surtout contribuent au rapprochement des habitants et favorisent le vivre ensemble.
C'est avec toutes ces énergies que notre village continuera à prospérer et à tenir sa place dans le paysage rural.

Cette mise en place du nouveau conseil municipal s'est tenue dans un contexte bien particulier puisque les conditions sanitaires nous ont imposé le huis clos.
J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui ont été touchés par la maladie.
Ce virus qui s'est propagé dans notre pays et dans le monde entier aura anéanti la société dans son ensemble ainsi que l'économie en général.
A Pisieu, la solidarité s'est exprimée une nouvelle fois pour la fabrication des masques. En quelques jours, les couturières ont réalisé un masque pour chaque habitant du village. Qu'elles soient remerciées pour leur disponibilité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles journées d'été et le bonheur dans vos familles.

Amicalement

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Maquette : Maryline Chenavier. **Photos** : Mairie et associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.
Tirage: 250 exemplaires

UNE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal élu le 15 mars dernier s'est réuni ce 25 mai pour formaliser son installation.
Au vu des circonstances sanitaires, cette réunion s'est tenue à huis clos et dans la salle des associations pour permettre aux élus de respecter la distanciation sociale.
Le Maire Jean Luc DURIEUX a été élu à l'unanimité par les membres du conseil municipal.
Et deux adjoints au maire ont également été élus: Murielle Griffet et Cédric Dejoint.
Le conseil municipal a ensuite délibéré sur la composition des commissions communales.
Les élus municipaux de Pisieu sont désormais en fonction et leur motivation va pouvoir s'exprimer au travers des actions et réflexions de ces différentes commissions avec pour objectif premier l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

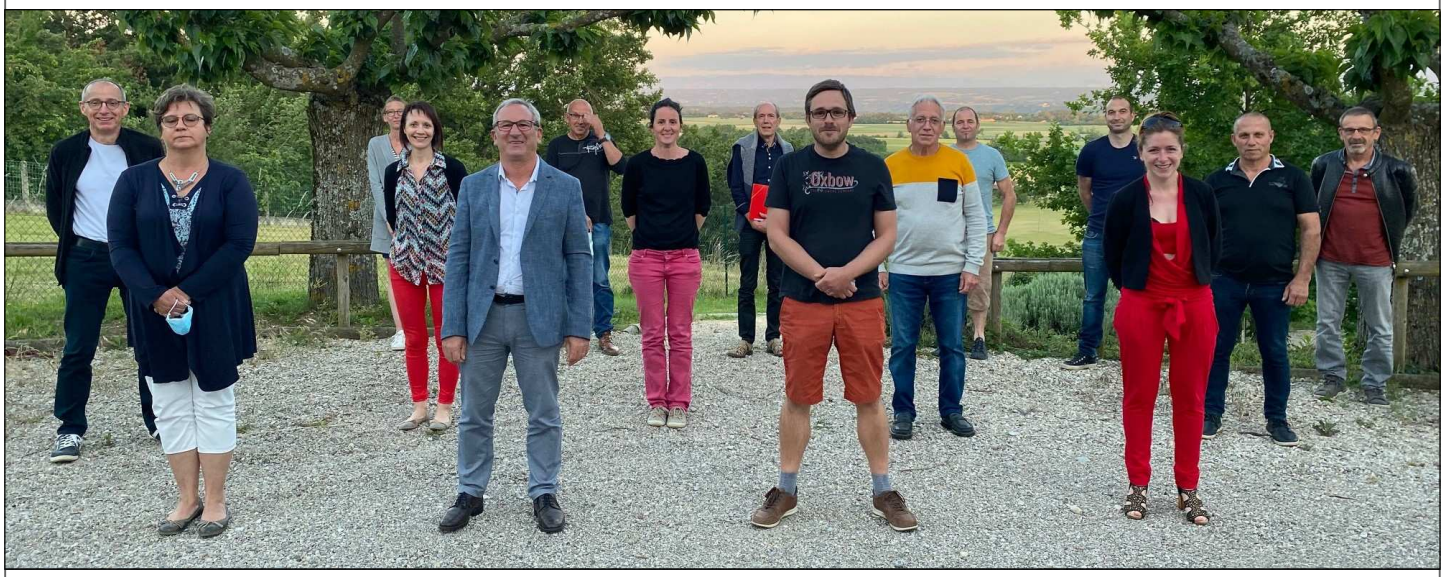

Votre équipe municipale:

- Le Maire et conseiller communautaire: Jean-Luc Durieux, 58 ans, chef d'entreprise
- 1ère adjointe: Murielle Griffet, 49 ans, salariée agricole
- 2ème adjoint: Cédric Dejoint, 37 ans, fonctionnaire à la DDT

Les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau du conseil municipal:
- Michel Roblès, 63 ans, retraité
- Laurent Marchand, 56 ans, agriculteur
- Serge Benistant, 66 ans, retraité de l'Education Nationale
- Jean-Marc Bruchon, 61 ans, retraité
- Jean-Baptiste Mathieu, 40 ans, fonctionnaire de police
- Michel Boyet, 58 ans, retraité
- Manon Cros, 30 ans, technicienne chimiste
- Alice Nerrière, 36 ans, enseignante
- Bernard Chorier, 63 ans, retraité
- Catherine Carcel, 40 ans, enseignante
- Jessica Prigent, 34 ans, serveuse
- Laurent Canabit, 54 ans, accueillant familial

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS se réunira le 16 juillet. Nous vous donnerons, dans la prochaine édition de ce bulletin municipal, un résumé des missions et objectifs fixés par les membres du CCAS.
Les manifestations habituelles devraient être reconduites: vente de bœuf bourguignon le 18 octobre 2020 (date à confirmer) et concours de coinche (précédée le matin d'une vente de saucissons, saucisses et pâtés) début janvier 2021.

Les commissions communales

Tableau récapitulatif des commissions de fonctionnement du Conseil Municipal

MAIRE (Jean-Luc DURIEUX)		
Maire (Jean-Luc DURIEUX)	1er Adjoint (Murielle GRIFFET)	2ème Adjoint (Cédric DEJOINT)
VOIRIE	BATIMENTS	COMMUNICATION
1- Jean-Marc Bruchon	1- Jean-Baptiste Mathieu	1- Michel Boyet
2- Michel Boyet	2- Laurent Canabit	2- Michel Robles
3- Bernard Chorier	3- Michel Robles	3- Bernard Chorier
4- Laurent Marchand	4- Michel Boyet	4- Serge Benistant
	5- Manon Cros	5- Alice Nerrière
LOTS COMMUNAUX	AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	FINANCES
1- Bernard Chorier	1- Manon Cros	1- Murielle Griffet
2- Jean-Marc Bruchon	2- Jessica Prigent	2- Jean-Marc Bruchon
3- Laurent Canabit	3- Alice Nerrière	3-Laurent Marchand
4- Laurent Marchand	4- Jean-Baptiste Mathieu	
	5- Serge Benistant	
		URBANISME
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	CCAS	1- Bernard Chorier
1- Murielle Griffet	1- Jean-Baptiste Mathieu	2- Jean-Marc Bruchon
2- Cédric Dejoint	2- Laurent Marchand	3- Jessica Prigent
3- Manon Cros	3- Alice Nerrière	
	4- Michel Robles	ENVIRONNEMENT
COMITE DE JUMELAGE	5- Bernard Chorier	1- Jean-Marc Bruchon (+ Délégué Ambroisie)
1- Jessica Prigent	6- Catherine Carcel	2- Serge Benistant
Suppléant 1- Manon Cros	7- Serge Benistant	3- Michel Robles
		4- Laurent Canabit
		5- Alice Nerrière (+ Déléguée Ambroisie)
		6- Catherine Carcel

Les autres commissions communales

Les commissions communales mixtes (ouvertes à des personnes extérieures au conseil municipal) ont également été mises en place: la Commission des Listes Electorales et la Commission Communale des Impôts Directs. Les membres de ces commissions ont été entièrement renouvelés et désignés par le conseil municipal, à partir de la liste électorale afin de permettre à d'autres citoyens de participer à la vie communale.

Les membres du conseil municipal ont également désigné des représentants aux différentes entités: TE 38 (Territoire d'Energies Isère: ex: se 38), SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval), Charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux.

Et, prochainement, ils pourront également s'investir dans les différentes commissions intercommunales de la CCEBER (Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône).

Le projet de rénovation et de mise en accessibilité de la salle des Fêtes

La finalisation de ce projet va être le principal objectif des mois à venir. Pour mémoire, en 2019, un appel d'offres avait été lancé pour désigner les entreprises en charge de réaliser les travaux. Mais, l'appel avait du être déclaré infructueux, du fait de l'absence de réponse sur certains lots, ou encore d'offres non acceptables sur d'autres lots.
Un nouvel appel va donc être prochainement lancé. Les travaux devraient pouvoir débuter en janvier 2021 après la cérémonie des vœux du Maire et la manifestation du CCAS. D'une durée d'environ 6 mois, ils devraient être terminés pour l'été et permettre aux usagers de retrouver une salle des fêtes rafraîchie et complètement accessible aux personnes à mobilité réduite.

VIE COMMUNALE

RAPPEL pour les informations communales

Pour bénéficier des informations de la mairie, nous vous invitons à faire connaître votre adresse mail à la secrétaire afin de figurer dans notre listing. Il est également possible de télécharger l'application sur son téléphone portable **MyCityPocket**. Par ces deux outils, nous relayons les informations importantes de notre collectivité. Les nouvelles sont aussi consultables sur le site internet de la commune: **www.pisieu.fr**

****

Solidarité face au COVID-19

Des masques offerts par la commune

Face à la pandémie du COVID-19, la municipalité de Pisieu a souhaité que les habitants de la commune (adultes et enfants), qui le souhaitaient, puissent avoir un masque en tissu, pour se protéger et protéger autrui, mais aussi pour laisser les masques chirurgicaux et ceux de type FFP2 au bénéfice des personnels soignants. Ainsi, après avoir acheté les matières premières (soixante mètres de tissu, 300 mètres d'élastique et quelques dizaines de bobines de fil), la municipalité a fait appel aux couturier.e.s volontaires pour réaliser les masques, avec l'aide de bénévoles de l'association Arts et loisirs de Pisieu.
Deux permanences de distribution ont été assurés par des élus les 24 et 30 avril. Il est toujours possible, pour les habitants qui ne l'auraient pas fait, de venir en mairie, aux heures d'ouverture, afin de récupérer des masques.
Nous remercions chaleureusement les personnes qui se sont portées volontaires pour cette action d'intérêt général.

Des masques offerts par la Région et par la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône

Les masques fournis par la Région (1 par habitant) ont été distribués directement dans les boîtes aux lettres par les membres du conseil municipal. En cas d'erreur ou d'oubli de distribution, n'hésitez pas à vous signaler en mairie.

De nouveaux masques en tissu nous ont été livrés pour les habitants (1 masque par habitant). Ils ont été financés par la Communauté de Communes. Ainsi, nous les tenons à votre disposition: vous pouvez les récupérer au secrétariat de la mairie, durant les horaires habituels d'ouverture au public (voir horaires en page 1) ou sur RDV.

****

ECOLE MATERNELLE

Pendant le confinement, l'accueil des enfants du personnel soignant a été assuré par le personnel communal et les enseignants. Puis, du 12 mai au 25 mai, 7 enfants ont été accueillis à l'école. Ensuite, nous avons dû constituer 2 groupes pour respecter le protocole sanitaire de l'Education nationale.

A partir du 8 juin le groupe MS/GS étant trop important, les enfants sont venus en rotation sur 2 jours, sauf les enfants de soignants et du personnel de la Poste qui ont été accueillis tous les jours. Nous avons toujours pu accueillir tous les volontaires. Et du 22 juin jusqu'aux vacances d'été, nous avons accueilli 48 élèves sur les 55 inscrits. L'organisation par rapport au protocole sanitaire a été facilitée par la disposition des locaux permettant ainsi que les deux groupes ne se croisent pas : un groupe dans la salle de la cantine avec les toilettes attenantes ainsi qu'une cour réservée à ce groupe et un groupe dans la salle de jeux avec les toilettes du couloir de l'école et la cour habituelle. La cantine n'était pas assurée mais la chaque enfant a pu apporter son repas froid. Les agents ont assuré la surveillance et l'encadrement des enfants pour le temps du repas et la garderie du matin et du soir.

La Mairie souhaite remercier chaleureusement les employées communales ainsi que les enseignantes pour leur professionnalisme et leur disponibilité pendant cette période bien particulière.
Mme Isabelle Tovmassian quitte la direction de l'école maternelle de Pisieu et est nommée à l'école de Monsteroux Milieu. A l'occasion de son pot de départ, nous lui avons souhaité une bonne continuation et l'avons remerciée pour son travail et son engagement.

INFOS PRATIQUES

POUR UNE BONNE ENTENTE ENTRE VOISINS

Arrêté n° 97-5126: « Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée , sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».
L'article 9 précise que les travaux de bricolage de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse , perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires ci-dessous:

- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h

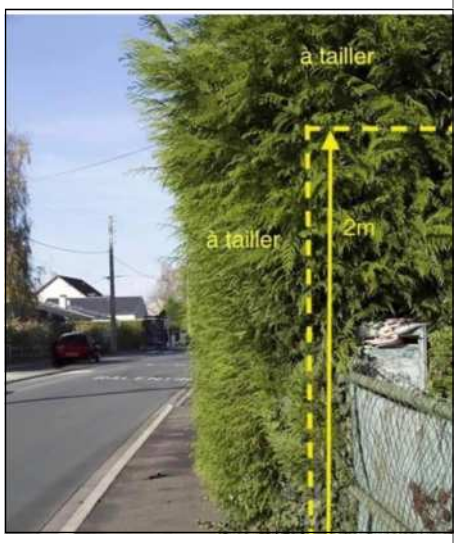

Mémo sur la taille des haies

- Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitées à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.
- En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.
- La commune se charge de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique

****

LA DIVAGATION DES CHIENS

L'article L.211-19-1 du code rural prévoit qu'il est interdit de laisser divaguer un animal domestique . Le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou si il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres (article L.221-23 du code rural).

La commune de Pisieu a passé une convention avec la SACPA qui a repris les locaux de la SPA. Tout animal domestique (chien ou chat) divaguant sur la voix publique peut être capturé et pris en charge par les services de cette société de protection animale. Leurs maîtres devront alors s'acquitter d'une participation aux frais de garde auprès de la SACPA.

****

L'AMBROISIE... UNE PLANTE ENVAHISSANTE

L'ambroisie est un problème de santé publique et nous devons tous nous unir pour l'éradiquer. Les services de l'état, l'agence régionale de santé, les collectivités locales et les agriculteurs sont déjà sensibilisés à la prolifération de l'ambroisie. Mais cette plante allergisante envahit également toutes les surfaces vierges, les pelouses et les jardins des particuliers. Le remède le plus efficace est l'arrachage (port de gants recommandé), à condition que cela soit fait avant la floraison.

Comment se manifeste l'allergie aux pollens d'ambroisie? Comme un classique rhume des foins elle associe : éternuements en salves avec démangeaisons nasales (prurit), nez qui coule (rhinorrhée aqueuse) et se bouche, conjonctivite prurigineuse bilatérale qui se traduit par des rougeurs, un larmoiement, et des démangeaisons. Les symptômes associés sont inconstants mais fréquents: une trachéite avec toux sèche, un accès de grande fatigue, une respiration difficile, sifflante, en rapport avec une crise d'asthme ou encore la peau peut présenter des réactions prurigineuses localisées : rougeur, œdème, urticaire. Une crise d'asthme peut survenir d'emblée, des crises sévères, suffocantes sont possibles. La qualité de vie est donc gravement altérée pour les personnes allergiques.

Deux référents « Ambroisie » ont été nommés au sein du conseil municipal: Alice Nerrière et Jean-Marc Bruchon. Ils vont suivre des réunions d'information avec les autres élus de l'intercommunalité. Vous pouvez les contacter par l'intermédiaire de la secrétaire de mairie en cas de question ou suggestion.

Plus d'info sur internet: ://www.ambroisie.info

LA VIE ASSOCIATIVE

PISIEU RENOV' EGLISE

Le confinement nous a privé de la messe qui devait avoir lieu en juin. Et, à l'heure actuelle, ne subsistent que deux messes le dimanche : une à Viriville à 10h00 et une à Beaurepaire à 10h30. Un nouvel horaire sera établi en fin d'été avec le nouveau prêtre de la paroisse, puisque le Père Bertrand est muté dans une autre paroisse.

Pour remercier les soignants, et tous ceux qui n'ont pas cessé de travailler (et ils sont nombreux !) pendant le confinement, que ce soit pour notre santé ou notre bien-être, nous avions pris l'habitude de faire carillonner les cloches tous les dimanches matin à 10h30. Cette coutume est poursuivie encore, bien-sûr toujours en remerciements, mais aussi, et pourquoi pas, comme un petit signe de sympathie à tous les habitants de la commune de Pisieu.

Dans la vie de la commune, à signaler le baptême à l'église de Beaurepaire, le 7 juin, de Lou-Anne Fauconnet, enfant de Pisieu.
Nathan Roche a fait sa première communion le 28 juin à Beaurepaire au cours de la messe d'anniversaire du départ de son frère **Noé** qui nous a quitté l'an dernier et pour lequel nous avons une pensée émue.

****

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU

L'association Arts et loisirs très active habituellement à dû comme tout le monde arrêter ses activités début mars du fait du confinement demandé par la situation sanitaire!
Toutefois début avril, la mairie nous a sollicité pour fabriquer des masques pour les habitants de Pisieu! Donc, avec toutes les précautions nécessaires, nous avons repris pour 2 semaines une activité couture avec certaines très habiles dans cette discipline.
En ce qui concerne la peinture… Nous avions préparé des tableaux sur le thème de l'Asie pour l'exposition de Marcollin en mars mais celle-ci a été annulée !

Nous présenterons ces œuvres à notre exposition de septembre (si possible bien sûr) plusieurs d'entre nous ont travaillé sur le net en visio avec l'aide d'un artiste .Nous verrons tout ceci à la rentrée, qui, nous espérons aura lieu début septembre comme les années précédentes !
Nous espérons que ces moments partagés qui nous étaient déjà précieux, le seront encore davantage après le temps de confinement vécu par nous tous.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous!

****

LE CLUB D'OR

Bonjour à tous !
L'épisode sanitaire a bien perturbé la vie du club et ce n'est que le 27 août que nous pourrons nous retrouver à nouveau !
J'espère que vous avez bien vécu ce confinement, sans souci de santé.
Le conseil d'administration s'est réuni ; voici les décisions :

- ♦En ce qui concerne le voyage en Espagne celui-ci est reporté en 2021. Un texte de loi voté le 29 05 2020 (ordonnance n°2020315) permet aux autocaristes de faire un avoir au maintien du voyage à utiliser dans les 18 mois.
- ♦L'Assemblée Générale, contrairement à nos habitudes, sera en janvier 2021 et couvrira une année civile. Les cotisations seront aussi en même temps.
- ♦Nous pensons nous retrouver le 27 août pour une reprise de nos rencontres selon l'évolution de la situation
- ♦En ce qui concerne les quarante ans du Club : d'un commun accord, nous annulons cette festivité définitivement.

Bon été à tous et à la rentrée en bonne santé !

LA VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous, Après un printemps confiné, nous sommes arrivés en été que nous vous souhaitons lumineux et doux.

C'est avec grand regret mais prudence que nous avons décidé d'annuler la fête d'été de début juillet et aussi la journée randonnées et repas méchoui de début septembre.

Que ce soit pour le bal de l'été, ou pour les randonnées, ces 2 évènements rencontrent grand succès.

L'organisation de randonnées de qualité demande beaucoup de travail en amont (traçages, vérification et parfois remise en état des chemins, sollicitation de sponsors, publicité, etc…) qu'il n'a pas été possible de faire compte tenu du confinement total. En 2019, ce sont plus de 600 personnes qui se sont inscrites à nos randonnées et c'est sans compter les amateurs de méchoui et tous nos bénévoles. Même si l'on peut penser que le nombre d'inscriptions (raisons de précaution) serait sans doute moins important pour les raisons sanitaires et de protection de personnes, sans possibilité de gérer la distanciation sociale lors des inscriptions, sur les chemins ou sur les ravitaillements, cette journée ne peut qu'être reportée à une cuvée 2021.

Et la suite ? Nous restons prudents et nous devons voir comment évolue cette pandémie. Nous espérons tout comme vous que nous pourrons vous proposer fin d'année des manifestations. A suivre dans le prochain numéro du Pisieu infos.

Nous profitons de ce numéro pour faire un petit clin d'œil à tous nos bénévoles dont certains nous suivent depuis de nombreuses années.

C'est avec grand regret que nous n'avons pas pu nous rencontrer au printemps et que l'été nous verra aussi distanciés. Le contact a été maintenu par les mails et échanges sympathiques et en toute amitié.

Être bénévole au Comité des Fêtes, c'est participer en support à l'une ou plusieurs de nos manifestations, c'est partager des moments, offrir ses compétences dans une ambiance de bonne humeur, c'est selon ses disponibilités et ses envies, sans obligation. C'est avec grand plaisir que nous accueillons toute personne souhaitant se joindre à nos belles aventures

Nous sommes de tout cœur avec vous. Prenez soin de vous.

Le Comité des Fêtes

Comment nous contacter ? Vous voulez avoir notre programme ? En savoir plus sur nos activités proposées ? En dehors d'un contact via l'un des membres du bureau, vous pouvez nous suivre sur notre page facebook, via la page dédiée du site de la mairie Pisieu.fr ou nous contacter via l'adresse mail comite-fetes.pisieu@laposte.net

****

ACCA « La Bécasse de Pisieu »

Remise des cartes sociétaires le 21/08 entre 17h et 19h30 à la salle des associations, dans le respect des consignes sanitaires en lien avec le COVID-19

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Isère du 13 septembre 2020 à 7 heures au 28 février 2021 au soir. La chasse de toutes les espèces est interdite le vendredi (y compris les vendredis fériés).
Les battues « chevreuil » devraient débuter le dernier dimanche de septembre. Un calendrier avec les zones de battue prévisionnelles sera prochainement affiché sur le panneau d'affichage de la mairie.

****

SOU DES ECOLES

Compte tenu des circonstances sanitaires, la fête de fin d'année organisée habituellement par le Sou des Ecoles a dû être annulée. Les enfants, bien que tristes, ont compris l'importance pour la santé de Tous de cette annulation. Rendez-vous est donné pour les prochaines manifestations du Sou que nous vous présenterons dans la prochaine édition du bulletin municipal.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

- **Luce BOYET** née le 21 mai 2020**,** fille **de Simon et Léopoldine BOYET**

DECES

- **Mme Odette CARCEL**, née Girard, est décédée le 15 juin 2020 à l'âge de 94 ans

INFOS DIVERSES

DECHETTERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81
Horaires d'Eté du 1er avril au 31 octobre
Lundi/ Mardi/ Mercredi/ Vendredi / Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-18h00
Jeudi: 13h30-18h00
Durant les mois de juillet et août,
la collecte des ordures ménagères s'effectuera tous les mardis

****

AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN / Téléphone: 04-74-84-55-56
Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30
Mardi et vendredi de 8h 30 à 11h
1er et 3e samedi du mois de 9h à 12 h

****

MEDIATHEQUE DE REVEL-TOURDAN

68 montée du Château / Tél : 04 74 84 50 34 / Pendant les mois de juillet et août, ouverture uniquement le mercredi de 17 h à 19 h / Cotisation annuelle : 5 € par adulte – Gratuit jusqu'à 18 ans

Depuis janvier 2020, cette bibliothèque communale, comme toutes les bibliothèques de la communauté de communes (EBER), est reliée au réseau ÉCuME Médiathèques.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS A PISIEU

Ciné Plein air le mardi 08 septembre à la tombée de la nuit, sous l'école maternelle

Séance organisée par le Centre de l'Ile du Battoir et le conseil municipal de Pisieu (sous réserve de l'évolution favorable des conditions sanitaires)

Film projeté: **Le Prince Oublié** / Comédie de Michel Hazanavicius Avec Omar Sy, Bérénice Bejo, François Damiens

Marché des Fermes à Pisieu, le dimanche 20 septembre 2020 de 9h à 18h

Ferme des rivaux, Gérald Carcel à Pisieu (275 route des plaines) dans le cadre du marché des Fermes de l'association du Viennois au Chambaran

Marché d'une vingtaine de producteurs locaux: viande bovine, volailles, agneaux, autruches, miel, safran, spiruline, noix, fromages de vaches et de chèvres..... et d'artisanat: confection de bijoux, couture, bouquiniste, couteaux.....

Visite de l'exploitation, balade à poneys, coin jeu pour enfants, maquillage pour enfants, restauration rapide, buvette au profit de l'association pour Mathéo Roblès (Association L'envie de grandir).

Venez nombreux!